

Infos pratiques

Un site internet

stop-harcelement-sexuel.gouv.fr

Un guide pratique

Afin de vous aider à mieux connaître vos droits et vous aider dans vos démarches, un guide des droits des victimes est disponible sur www.justice.gouv.fr, rubrique « publications ».

Trouver un lieu de justice

Pour trouver une permanence juridique, un bureau d'aide aux victimes, un tribunal ou une association d'aide aux victimes près de chez vous, consultez www.annuaires.justice.gouv.fr

Pour les victimes, leurs proches et aussi pour les professionnels :

Courriel : 08victimes@inavem.org



www.justice.gouv.fr

Toutes les informations du ministère de la Justice sur l'aide aux victimes :

- les bureaux d'aide aux victimes (BAV) ;
- l'indemnisation des victimes.



**Retrouvez toutes les informations
sur internet www.justice.gouv.fr**